



Association Sportive de Fourqueux

Assemblée Générale Ordinaire du 18 janvier 2018

ORDRE du JOUR

Fourqueux, le 21 décembre 2017

Chers membres de l'ASF, nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association qui se déroulera le **jeudi 18 janvier 2018 à 20h à la Mairie** (salle du Conseil).

En cas de non obtention du quorum requis par nos statuts, soit 10% des membres, une 2e réunion sera organisée par la suite, sans obligation de quorum.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale est le suivant

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Election des membres du Conseil d'Administration
4. Questions diverses

En espérant pouvoir compter sur votre présence, nous vous transmettons également un formulaire afin de confier votre « pouvoir » à un autre membre de l'ASF (jusqu'à 3 pouvoirs par membre présent).

Les membres de moins de 16 ans à la date de l'Assemblée Générale ne peuvent pas voter, en application de l'article 17 de nos statuts, et doivent donc être représentés par un adulte. Ils peuvent également recevoir des pouvoirs, confiés à l'adulte qui les représente.

Bien sportivement votre,

Sébastien Allaire
Vice-Président

Gabrielle Grieb
Présidente